



Lettre d'information



Chères Cazalaises, chers Cazalais,

Souhaiter une bonne année est une tradition qui nous rassemble tous autour du désir de vouloir le meilleur pour sa famille, ses proches, ses amis. C'est un élan généreux qui s'accompagne normalement de bonne humeur et de joie. Mais cette année les vœux de la municipalité sont malheureusement teintés de tristesse puisque notre maire, Laurent Alazard, victime d'une rupture d'anévrisme en fin d'année dernière, ne pourra vous les présenter comme à l'accoutumée.

En ma qualité de premier adjoint, je désire cependant respecter notre tradition et vous convier tous à la cérémonie des vœux qui aura lieu le :

samedi 7 février à 15 h 30 à la salle des fêtes de Cazals.

Ce sera l'occasion de nous retrouver, d'échanger et de nous rassembler pour un moment de convivialité.

- Qu'avant toute chose votre santé vous permette de profiter de chaque instant et de tous ceux qui vous sont chers ;
- Que notre village soit l'écrin de la sérénité et de la douceur de vivre dont nous avons tant besoin ;
- Que nos relations soient tissées de générosité et de plaisir pour faire de Cazals un cadre de vie agréable et envié.

Ce cadre de vie, j'y tiens tout particulièrement et il fait partie des priorités que nous défendons au sein de l'équipe municipale. Toutes nos décisions sont prises dans le souci d'améliorer peu à peu notre vie de village et de rendre ce dernier attractif.

Parmi les décisions prises en 2025 je voudrais mettre en exergue celle de construire un nouvel équipement, un **espace socio-culturel** qui remplacera notre salle des fêtes qui ne répond plus aux

attentes actuelles. Ce nouvel espace sera plus adapté à des usages polyvalents et réguliers tout au long de l'année. La construction sera réalisée à l'arrière de la salle actuelle qui sera ensuite démolie pour faire place à un aménagement qui aura l'avantage de mettre en valeur l'école et la médiathèque. Les travaux devraient démarrer d'ici la fin de l'année 2026.

Comme vous le savez, de nouvelles dispositions ont été prises à l'échelon national pour définir nos nouvelles règles d'urbanisme qui doivent conduire à l'adoption d'un **PLUi** (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Dans ce cadre notre commune a donné un avis favorable et une enquête publique a ainsi pu être réalisée en septembre et octobre 2025. Ce PLUi remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux en vigueur et déterminera l'aménagement et le développement de notre territoire à l'horizon des dix prochaines années.

En novembre dernier nous avons aussi approuvé le **projet d'éclairage public** qui sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération Départementale d'Énergies du Lot (FDEL). Ce projet consiste dans le remplacement des éclairages vétustes.

Notre **plan d'eau** a aussi fait l'objet de nos préoccupations tant il demeure à la fois un élément important de notre cadre de vie naturel ainsi qu'un attrait touristique qu'il ne faut pas négliger. Dans un premier temps nous avons procédé à la réalisation des travaux de rénovation du ponton qui présentait un certain danger pour les usagers et dans un deuxième temps, nous avons décidé de lancer une étude complète en vue de son curage et de son aménagement dans le futur. Une étude a donc été réalisée par le Syndicat Mixte du Bassin du Lot qui a proposé plusieurs pistes d'aménagement actuellement à l'étude.

En septembre s'est tenu le premier **forum des associations**. Nous avons initié cette animation afin que les associations de notre secteur puissent se faire connaître, présenter leurs objectifs et récolter des adhésions pour assurer leur pérennité. Cette journée a connu un grand succès et a permis au public de découvrir l'étendue des activités proposées sur notre territoire.

L'organisation du **marché de Noël** par la mairie a permis de conserver cette tradition festive qui fut aussi très appréciée. Et en cette période de fêtes nous n'avons pas oublié nos aînés. Comme les années précédentes des **bons-cadeaux** ont été distribués aux administrés de plus de 80 ans, à utiliser chez les commerçants de Cazals.

Je ne peux évidemment pas énumérer ici toutes les actions ou décisions de la municipalité, mais je vous invite à consulter régulièrement notre site internet pour plus d'informations (www.cazals46.fr).

Pour terminer, je vous réitère mon invitation pour le samedi 7 février à 15 h 30, pour cette cérémonie que j'espère chaleureuse.

À très bientôt !

Philippe RIGAL
1^{er} adjoint